

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AIN

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous la
présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la convocation
12 septembre 2024*

Nombre de conseillers présents et représentés : 14
Nombre de pouvoirs : 4

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickaël SIMON, M. Jean-Claude CLEMENT, M. Fausto SCHIRRU, Mme Alexandra TECHER, Mme Jennifer BASILIO, Mme Régine CHEVALLET

Pouvoir : M. Sébastien YVES donne pouvoir à M. Mickaël SIMON, M. Paolo MARTINELLI donne pouvoir à M. Philippe RICO, Mme Tiphaine PROST donne pouvoir à Mme Amélie MICHAUD, M. Eric VEYRUNES donne pouvoir à M. Jean-Claude CLEMENT

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Elise MOINE, M. Eric BORDIER

Secrétaire de séance : M. Philippe RICO

N°2024.044 Objet – Proposition d'ajout d'une délibération à l'ordre du jour du conseil du 17 septembre 2024

Madame le Maire informe les membres du conseil d'une demande d'ajout d'une délibération à l'ordre du jour du présent conseil de la part de M. Denis LINGLIN conseiller municipal.

Madame le Maire lit le contenu du mail de M. LINGLIN, reçu le 17.09.24 à 19 :53 :

« [...] Le SIEA organise pour le département un schéma de bornes publiques. Il bénéficie pour cela de subventions de l'Etat qu'il a décidé d'abonder pour une première IRVE gratuite (si l'on choisit la solution 22KW sur 2 bornes, ça coûte un peu si on veut plus). Avec une voiture en recharge on a 22KW de recharge, avec deux, on a 11kW chacune, dans les deux cas c'est plus qu'à la maison (9KW).

La date limite pour cette adhésion est la fin septembre, il faut voter donc ce soir l'adhésion à ce Groupement de Commande. [...] ».

M. LINGLIN, représentant de la commune auprès du SIEA, informe dans son mail qu'un PowerPoint de présentation a été transmis aux représentants de la commune pour le SIEA et à la boîte générique de la commune.

Vu la demande de M. LINGLIN, conseiller municipal en date du 17 septembre 2024 à 19h53 ;

Considérant que les membres du conseil municipal n'a pas pris connaissance du PowerPoint du SIEA concernant l'objet cité par M. LINGLIN.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **REJETTE** la demande d'ajout de délibération à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 septembre 2024 par manque d'informations disponibles pour pouvoir se prononcer.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de la présente délibération.

A Sergy, le 17 septembre 2024

Le Maire, C. MOINE

